**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1926)

Heft: 3

Artikel: XIIe Exposition de notre Société 1926

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-624736

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## XIIe Exposition de notre Société 1926

La 12e Exposition de notre Société qui était installée dans la Kunsthalle Berne du 2 au 31 octobre a su attirer l'intérêt de tous les amis de l'art grâce à son niveau artistique bien élevé.

Ont fonctionné comme membre du jury: MM. Amiet, Auberjonois, Barraud, P. Barth, Hügin, Jaggi, Zimmermann. Des 540 œuvres envoyées 313 ont été admises. 266 œuvres de peinture et d'art graphique et 47 sculptures.

A l'ouverture de l'exposition étaient présents: Mr. le Conseiller fédéral Chuard comme représentant des Autorités fédérales, des délégués des Autorités cantonales et communales, de la Kunstgesellschaft et de la Direction du Musée, ainsi que beaucoup d'amis d'art. Dans son allocution Mr. le Président central Righini a remercié à tous ceux qui ont bien mérité de la réussite de cette manifestation bien digne des traditions de notre Société.

Au banquet qui a réuni les artistes avec leurs amis, ont pris la parole: Mr. O. Ingold, président de la Section de Berne, Mr. Righini au nom de la Soc. P.S. & A.S., Mr. le Conseiller fédéral Chuard pour les Autorités fédérales et Mr. le Dr. Fink pour le Schweizerischer Kunstverein. Notre Président central exprimait sa joie de pouvoir saluer cette fois le chef du Département fédéral de l'Intérieur comme notre hôte; il avait des paroles très cordiales de remerciements en rappelant aux présents les maintes preuves de bien sentie et énergique sympathie que nos artistes ont pu éprouver de la part des Autorités fédérales surtout pendant les années difficiles qui viennent d'écouler. Merci avant tout à MM. les Conseillers fédéraux Chuard et Schulthess qui ont rendu possible la subvention extraordinaire de fr. 300,000.— en faveur des artistes suisses et la restriction alors si nécessaire de l'importation des objets d'art étrangers. Mr. Chuard prend la parole pour exprimer son attachement aux artistes et son intérêt à leur travail et leur sort. S'il est vrai qu'il est un hôfe plutôt rare dans ce milieu, il n'est pas moins vrai, qu'il se sent étroitement lié aux artistes de notre pays par l'intermédiaire de la Commission fédérale des Beaux-Arts qui est attachée à son Département et qui sauvegarde les intérêts des artistes.

Dans cette exposition outre les achats particuliers (fr. 3300.--) furent acquises des œuvres pour une valeur totale de fr. 15,500.-- sur les fonds du crédit fédéral. (Voir la liste des achats dans le texte allemand.)